

Démarche : Procédure d'admission directe en 2ème année des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie - Année 2025/2026

Organisme : Service Scolarité Médecine - Cycle 1 - Pôle Santé

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Permettre aux candidats de postuler à la procédure dite "Passerelles" de l'arrêté du 24 mars 2017

Candidat

Identité du candidat

Civilité :

Mme

M.

Nom d'usage :

Nom de naissance (si différent du nom d'usage) :

Prénom :

Date de naissance :

Au format : JJ/MM/AAAA

Exemple : 14/09/1982

Coordonnées du candidat

Procédure d'admission directe en 2ème année des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie

Adresse mail :

Téléphone :

Numéro et nom de voie :

Code postal :

Commune :

Pays :

Votre candidature

Merci de sélectionner la filière pour laquelle vous postulez :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie

Votre titre d'accès :

- Master ou Diplôme conférant le grade "Master"
- Diplôme national de Doctorat
- Diplôme d'ingénieur
- Diplôme d'Etat de docteur en médecine (obtenu en France)
- Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie (obtenu en France)
- Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie-dentaire (obtenu en France)
- Diplôme d'Etat de sage-femme (obtenu en France)
- Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire (obtenu en France)
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire médical sanctionnant au moins 3 années d'études supérieures (obtenu en France)

Audioprothésiste

Diététicien

Ergothérapeute

Infirmier

Procédure d'admission directe en 2ème année des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie

- Infirmier de bloc opératoire
- Infirmier de pratique avancée
- Infirmier puériculteur
- Manipulateur d'électroradiologie médicale
- Masseur-kinésithérapeute
- Orthophoniste
- Orthoptiste
- Pédiatre-podologue
- Podo-orthésiste
- Prothésiste et orthésiste
- Psychomotricien
- Technicien de laboratoire médical

- Titre correspondant à la validation de 300 ECTS
- Titre étranger de niveau doctorat (PhD)
- Titulaire de 180 ECTS minimum ou 3 années dans une formation de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou de maïeutique
 - DFGSM3 - 3ème année de médecine (minimum)
 - DFGSO3 - 3ème année d'odontologie (minimum)
 - DFGSP3 - 3ème année de pharmacie (minimum)
 - DFGSMa3 - 3ème année de maïeutique (minimum)

- Diplôme de Préparateur en Pharmacie (obtenu en France) (accès filière Pharmacie uniquement)
 - DEUST de Préparateur technicien en Pharmacie
 - Diplôme d'Etat de préparateur en pharmacie hospitalière
 - Brevet professionnel de Préparateur en Pharmacie

- Diplôme national de licence (obtenu en France) (accès filière Pharmacie uniquement)
 - Licence mention Chimie
 - Licence mention Physique, chimie
 - Licence mention Sciences de la vie
 - Licence mention Sciences de la vie et de la Terre
 - Licence mention Sciences pour la Santé

- Licence professionnelle/BUT (obtenu en France) (accès filière Pharmacie uniquement)
 - Spécialité "Génie biologique"
 - Spécialité "Chimie"

Procédure d'admission directe en 2ème année des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie

Spécialité "Génie chimique - Génie des procédés"

Autre

Pour les candidats postulant avec un Master, un Doctorat ou un Diplôme d'ingénieur, merci de préciser ci-dessous le titre complet (mention de diplôme)

Pour les candidats ayant sélectionné le champs "Autre", merci de préciser :

Etes-vous titulaire du titre d'accès ou est-il en cours d'obtention ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Titulaire du titre.

En cours d'obtention.

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité :

Carte nationale d'identité ou passeport uniquement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CV :

Votre CV doit être détaillé à partir du bac, en mentionnant l'année d'obtention de ce dernier.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre de motivation :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplôme du baccalauréat ou attestation de réussite :

NB : Les relevés de notes ne constituent pas un justificatif. Seul le diplôme ou l'attestation de réussite sont recevables.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres diplômes :

NB : Les relevés de notes ne constituent pas un justificatif. Seul le diplôme ou l'attestation de réussite sont recevables.

NB2 : Tous les diplômes mentionnés dans le CV doivent être fournis.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation sur l'honneur :

NB : Le modèle doit impérativement être celui fourni ci-dessous et l'attestation doit être signée.